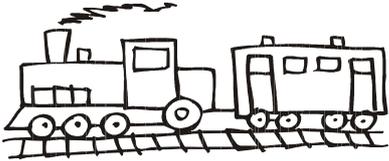


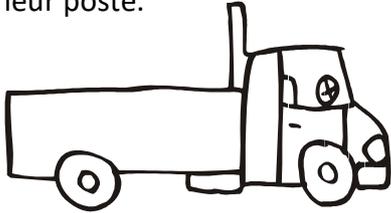
Mouvement 2018 2ème Phase



Qui participe ?

Les collègues non-titulaires d'un poste et n'ayant rien obtenu au premier mouvement sont donc obligés de participer à la 2^e phase sans renouveler de vœux.

Les collègues titulaires d'un poste, n'ayant rien obtenu, restent bien sûr sur leur poste.



Comment ?

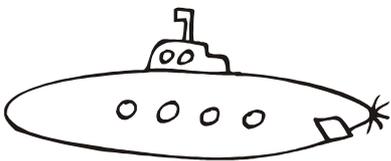
Lors de la phase informatique l'ensemble des vœux est à nouveau examiné dans l'ordre de préférence.

Si la candidate ou le candidat n'est toujours pas nommé, il passera à la phase manuelle. Ce classement obligatoire s'effectue du 7 au 12 juin à partir d'une application qui sera mise en ligne le 7 juin sur le site <https://si.ac-strasbourg.fr/arena>, rubrique « Gestion des personnels », puis « Mouvement - Classement des circonscriptions ».

Si vous souhaitez être défendu par nos représentants lors de la phase manuelle une fiche de vœux est à votre disposition sur notre site :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article3889>

La nomination se fera à titre provisoire pour un an.



Je me syndique en ligne

RIS (Réunion d'Informations Syndicales) phase manuelle :

Le **mardi 26 juin** de 16h à 18h

et le **mercredi 27 juin 2018** de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

- soit à COLMAR à l'ESPE 12 rue Messimy

- soit à MULHOUSE dans nos locaux 19 boulevard Wallach

Comment participer à une Réunions d'informations syndicales (RIS) ?

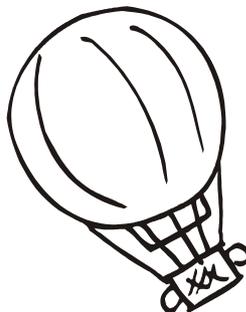
<http://68.snuipp.fr/spip.php?article4266>

Permanences réservées aux syndiqués :

- le **vendredi 22** et le **lundi 25 juin**, sur rendez-vous, envoyez-nous un mail avec vos disponibilités et un numéro de téléphone où vous joindre. Nous fixerons un rendez-vous ensemble.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



Nominations

- **Lundi 4 juin 2018** : consultation de la CAPD et décisions d'affectation – 2ème phase informatisée

Troisième phase manuelle

- **Mardi 3 juillet 2018** : consultation de la CAPD et décisions d'affectations - 3ème phase manuelle, affectation des professeurs des écoles stagiaires

Phases d'ajustements

- **Mardi 28 août 2018** : CAPD - phase manuelle.

- **Mardi 04 septembre 2018** : CAPD - ajustements de rentrée.



Consultez régulièrement
notre site...

<https://68.snuipp.fr>

Ou nous contacter par mail

snu68@snuipp.fr

ou par téléphone

03 89 54 92 58

06 86 31 97 42